

« Quelle mobilité à Uccle d'ici 2018 ? »

**1. PRIORITÉS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ**

Les déplacements automobiles sont critiqués à cause de leurs effets sur la santé (pollution sonore, accidents de la route, nocivité des gaz d'échappement, microparticules, ...) , sur l'environnement (gaz à effet de serre, ...), sur la vie sociale (stress, embouteillages, partage inégal de l'espace public, ... ) Les modes alternatifs de déplacements sont encouragés : marche à pied, vélo, transports en commun ainsi que l'inter-modalité.

Dans ce cadre, comment évaluez-vous globalement les politiques communale et régionale en matière de mobilité sur le territoire d'Uccle? Que privilégient-t-elles, selon vous ?

---

VOTRE AVIS :